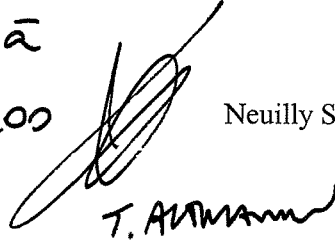


A

Remis en mains pps
le 14/6/10 à
Whos

GRAS SAVOYE
M. Patrick Lucas PDG
2, rue Ancelle
92200 Neuilly Sur Seine

Neuilly Sur Seine le 14 juin 2010



T. AUMANN

Lettre Ouverte

Objet : Salaires

Monsieur le Président Directeur Général,

A la suite de l'incompréhension manifeste de vos représentants vis à vis de l'attente de vos salariés (713 signataires de la pétition pour demander une augmentation générale et à l'organisation de 3 assemblées générales de salariés à Neuilly, Noisy et Ormes), la commission de conciliation a été saisie au titre de l'article 11 de l'accord de droit syndical.

La réunion de conciliation du 3 juin 2010 s'est soldée par un échec.

L'appel à la grève du 10 juin 2010, lancé par l'intersyndicale (CGT, CFDT et FO) a été suivi par une proportion importante des salariés:

- Laval	:	72 %
- St Etienne	:	47 %
- Marseille	:	42 %
- Lyon	:	32 %
- Ormes	:	28 %
- Bordeaux	:	26 %
- Noisy	:	15 %
- Neuilly	:	3 %

Les propositions de la direction sont, à ce jour, insuffisantes et inacceptables pour les salariés.

Tous les salariés méritent une augmentation de salaire significative. L'entreprise en a les moyens.

Cette absence de considération dans la prise en compte de notre alerte, nous amène avant toutes décisions et/ou actions potentiellement préjudiciables aux intérêts de la société à vous demander de présider personnellement une réelle réunion de négociation.

Dans cette attente,

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président Directeur Général, nos salutations respectueuses.

CGT.



Anne Angelle

C.F.D.T.

Hakima JEFrani



Hakima

FO

Gérand PRADO



Gérand PRADO